

UVSQ

université PARIS-SA

PHILIPPE CHARLIER ET MARIE CARBONNEL NOMMÉS MEMBRES DU COLLÈGE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE DE FRANCE

La nomination de Marie Carbonnel et Philippe Charlier récompense les avancées significatives réalisées dans leurs disciplines de spécialités en médecine.

Médecin légiste enseignant-chercheur à l'UFR Simone Veil-Santé, Philippe Charlier est également directeur du Laboratoire anthropologie, archéologie, biologie (LAAB).

Philippe Charlier remercie Loïc Josseran, président de l'UVSQ et son chef de service, pour sa confiance continue, et les équipes de l'UVSQ, en particulier celles de l'UFR Simone Veil - Santé) et de l'AP-HP, Assistance Publique - Hôpitaux de Paris pour leur

soutien fort aux activités cliniques et de recherche autour de l'anthropologie médicale (santé publique, médecine légale) et de la paléopathologie !

Maîtresse de conférences des universités – praticienne hospitalière (MCU-PH) en gynécologie, Marie Carbonnel exerce au sein du Service de Gynécologie Obstétrique et Médecine de la Reproduction du Pr Ayoubi à l'hôpital Foch, ainsi qu'à l'UFR Simone Veil-Santé. Particulièrement investie dans la prise en charge chirurgicale de l'infertilité et de l'endométriose, avec une expertise spécifique en chirurgie mini-invasive et robotique, son activité de recherche porte sur la greffe utérine, à l'interface de la chirurgie, de la reproduction et de l'immunologie, Marie Carbonnel a obtenu une thèse de sciences en immunologie sur les mécanismes du rejet dans la transplantation utérine et je poursuit ses travaux grâce à un financement ANR.

Le Collège de l'Académie nationale de médecine de France

Le Collège de l'Académie, créé par un vote en séance du 12 décembre 2023, se compose de jeunes médecins, chirurgiens, biologistes, pharmaciens, vétérinaires, scientifiques dont les travaux et pratiques, ancrés dans l'actualité, ont amené dans leurs disciplines respectives des avancées importantes qui feront la médecine de demain. Le collège est un lieu d'échanges entre les académiciens et ces jeunes médecins, chirurgiens, biologistes, scientifiques, pharmaciens, vétérinaires. À un stade de leur carrière où les pleines fonctions hospitalo-universitaires et de recherche qu'ils assument sont peu compatibles avec les exigences d'une participation soutenue aux activités régulières de l'Académie, ils sont un lien essentiel avec la médecine en devenir. Le collège permet de confronter les rapports de l'Académie appelés à avoir une incidence sur les politiques publiques et la médecine des années à venir, avec la vision que peuvent en avoir de jeunes médecins universitaires qui en sont les animateurs. Le Collège est un relai pour faire connaître l'Académie, ses ressources, ses activités, ses productions. Il peut organiser avec elle des séances, des manifestations scientifiques et des actions de communication. Les membres du Collège sont identifiés au sein des divisions et nommés par le bureau de l'Académie.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- > L'Académie nationale de France de médecine
- > UFR Simone Veil-Santé